

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE

DÉCISION

17-2022 Changement des menuiseries au local ISDPAM

Le Président de la Communauté de communes des BaronnieS en Drôme Provençale (CCBDP)

Vu l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique publié au Journal officiel de la République française le 5 décembre 2018 et en vigueur depuis le 1^{er} avril 2019 accompagné de ses annexes ;

Vu les dispositions des articles R.2161-1 à R2161-5 du code de la commande publique ;

Vu la délibération n°71-2020 en date du 28 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du Conseil communautaire vers le Président de la CCBDP ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n°15-2021 en date du 30 mars 2021 approuvant le règlement intérieur de la commande publique, actualisé par délibération n°167-2022 du 25 octobre 2022 ;

Considérant ; la nécessité de changer les menuiseries du local ISDPAM situé au 5 Avenue Frédéric à Nyons (26110) afin d'améliorer les performances acoustiques et thermiques ;

Considérant qu'une mise en concurrence a été réalisée auprès de trois entreprises et seulement une proposition a été reçue ;

Considérant la proposition de la SAS ALU VAISON sise ZA Les Ecluses, 1050 chemin de l'ancienne voie ferrée BP 127 à Vaison-la-Romaine (84110) ;

DÉCIDE

ARTICLE 1

De signer le devis de la SAS ALU VAISON sise ZA Les Ecluses, 1050 chemin de l'ancienne voie ferrée BP 127 à Vaison-la-Romaine (84110) pour la fourniture et la pose des menuiseries au local ISDPAM.

ARTICLE 2

Le coût total de la prestation s'élève à 9 912,00 € HT soit 10 457,16 € TTC.

ARTICLE 3

Les crédits sont inscrits au budget 2023 à la ligne 21318.

ARTICLE 4

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet de la Drôme.

Fait à Nyons, le 29 août 2023

Le Président,
Thierry DAYRE



Transmission en préfecture le : 29/08/2023
Mise en ligne le : 30/08/2023